

## DESCRIPTION DU QUARTIER

QUI ENVIRONNAIT L'ÉGLISE

DE

## NOTRE-DAME DE LA PLATIÈRE

---

La paroisse de la Platière avait une assez grande étendue relative : les Dames de la Déserte, les Grands-Augustins, les Grands-Carmes, les Augustins réformés ou Petits-Pères de la Croix-Rousse, dépendaient de son ressort (*Alm. de 1755*). Quatre voies de communication aboutissaient sur la place de la Platière : la rue de la Palme, qui venait de la place de Saint-Pierre ; la rue Lanterne, de la place de la Boucherie-des-Terreux ; la rue de l'Enfant-qui-Pisse, de la place de l'Herberie, ou plus exactement de la rue Tête-de-Mort ; et enfin la rue de la Pêcherie, qui servait de limite transversale du côté de la Saône.

La rue de la Palme, remplacée aujourd'hui par le prolongement de la rue de la Platière, s'est appelée jusque dans le xvii<sup>e</sup> siècle, *Ranco* ou *Puits-Ranco*, expression dont je ne saurais donner l'explication. Son dernier nom provient probablement d'une enseigne. Au débouché de cette rue sur la place de la Platière, on voyait une mai-

son ornée de l'effigie de Louis XIII, ce qui semblait indiquer une habitation de quelque valeur. Ce portrait, qui datait de 1643, était de Girard Sibreg ou Gérard Sibreg (*Les statues du vieux Lyon. Rolle et Montaiglon*). La rue de l'Ane ouvrait une communication à la rue de la Palme avec la rue Luizerne. On pense que ce nom de l'Ane dérivait de ce que cette rue, dès l'origine, servait à l'attache des bêtes de somme, usage qui subsistait encore en 1838. Depuis, on l'a baptisée du nom de La Valfinière (1), architecte avignonnais, sur les dessins duquel fut construit le couvent ou plutôt le palais des Dames de Saint-Pierre, vers 1667. (*Dict. des rues de Lyon, 1838. Lyonn. dignes de mém.*). Cette qualification de palais est la seule qui convienne ; car rien ne ressemble moins à un couvent. Il est vrai que c'était une abbaye royale, et ce titre avait peu de rapport avec l'humilité chrétienne, qui devrait être la première vertu des religieuses.

En débouchant par la rue de la Palme sur la place de la Platière, on se trouvait dans la rue de l'Enfant-qui-Pisse, laquelle, avant cette singulière dénomination, s'appelait Grande-Rue de la Platière. Vers 1620, elle a commencé à prendre le nom qu'elle portait encore il y a une vingtaine d'années, et qui scandaliserait si fort notre époque pudibonde. Cependant je dois dire que l'habitude avait prévalu, et que cette expression, généralement adoptée, sortait naturellement de toutes les bouches, et même des plus modestes. L'Almanach de Lyon de 1745 nous explique ainsi l'origine de cette dénomination :

(1) Il paraîtrait que ce nom de La Valfinière, en usage à Lyon, n'est cependant pas parfaitement exact.

« Rue de l'Enfant-qui-Pisse, ainsi désignée à cause d'une « petite figure d'un enfant qui pisse, qui est attachée à « une maison, à l'entrée de cette rue, du côté de l'Her- « berie. Cette petite statue de pierre blanche est assez « bien dessinée et de très-bon goût. » *Ce de très-bon goût* me semble bien naïf. L'emplacement de la maison où manœuvrait l'enfant sans gêne est occupé maintenant par une construction qui date de l'époque de l'élargissement de la rue Saint-Côme, vers 1825 (1), et par conséquent il ne reste plus aucun vestige de la statuette en question, qui avait depuis longtemps disparu ; je ne l'ai jamais vue.

La rue de l'Enfant-qui-Pisse, devenue déjà avant 1848 le prolongement méridional de la rue Lanterne, a conservé son cachet. Elle est encore occupée en partie par des magasins de drogueries, dont les pittoresques enseignes en relief excitent l'attention des passants : ce sont des licornes, des ours, des serpents de grande taille. Il



n'y a pas longtemps que j'entendais un petit garçon, lé-

(1) Les débris de démolition dans la rue Saint-Côme ont servi à la construction d'une maison située aux Brotteaux, à l'angle de la place Louis XVI

gèrement ému, qui demandait : Papa, est-ce que ce sont des bêtes féroces ? Cette rue, où le marteau de la démolition n'a pas encore fait acte de puissance, possède quelques vastes et belles maisons, surtout dans sa partie occidentale. La façade du n° 24 est taillée sur de belles proportions, et le rez-de-chaussée a un aspect vraiment monumental. Les vulgaires boiseries, qui ont la ridicule prétention de décorer le soubassement de nos maisons contemporaines et ne permettent pas à nos architectes de donner un caractère un peu grandiose à leurs œuvres, n'ont pas défiguré cette maison qui date de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Je recommande aux curieux le bel imposte métallique encadré dans le cintre de la porte d'allée : au centre on aperçoit un agneau en suspension, et au-dessous on lit : *A la toison d'or. 1695*. Au reste, les vieux quartiers de Lyon sont très-remarquables par ces ouvrages, qui nous apprennent combien l'art de la serrurerie était arrivé à un haut degré de perfection. L'intérieur de cour, sur lequel un vaste escalier, comme on n'en fait plus maintenant, prend son jour, a une issue au fond d'une impasse dont l'ouverture est sur le quai d'Orléans. Le n° 26, dans sa cour un peu étroite, rappelle le xvi<sup>e</sup> siècle, et les n°s 28 et 30 me semblent d'une époque plus récente que celle du n° 24. Je me souviens que, dans une de ces deux dernières maisons, demeurait le grand-père d'un vicomte contemporain. Un passage, à

et de la rue Madame. Cette maison, dans le style du xvii<sup>e</sup> siècle et ornée d'une niche, contraste avec celles du quartier. Cet élargissement du *tournant de Saint-Côme* eut lieu sous l'administration du baron Rambaud, et le passant ne peut croire qu'il existât sur le sol actuel de cette rue une maison en avancement de plusieurs mètres. (Hodieu. Nomencl. lyonn.)

travers plusieurs cours, au n° 29, sur le côté opposé, communique avec la rue Saint-Pierre, et contient une nombreuse population de droguistes et autres négociants dont les marchandises obstruent la circulation.

La rue de l'Enfant-qui-Pisse, à son extrémité méridionale, aboutit dans la rue Tête-de-Mort. Cette rue, très-étroite, qui de la place de l'Herberie conduisait à la rue de la Pêcherie, a porté le nom de Villars (1), en souvenir de cette famille qui l'a longtemps habitée. Ensuite on l'appela Ecorchebœuf, probablement par suite du voisinage de la boucherie de l'Herberie ; après, rue de la Triperie, et enfin de la Tête-de-Mort, enseigne que l'on voyait, en 1623, à la maison de Rollin et de Jean Faure. (Cochard. *Guide du voyageur*). Je ferai remarquer l'immense maison Mièvre (nom d'un ancien propriétaire), à l'angle de cette rue et de l'ancienne place de l'Herberie, aujourd'hui rue Saint-Côme. Cette construction, sur des proportions gigantesques, doit dater du siècle dernier. Son intérieur de cour est beaucoup trop étroit ; mais les appartements, établis sur de vastes proportions, étaient ornés de panneaux peints sur toile, qui ont dû être remplacés par des tapisseries en papier. Le rez-de-chaussée et le premier étage ont été défigurés par les embellissements de mauvais goût d'un magasin de hautes nouveautés, qui, depuis quelques années, a transporté son commerce dans la rue de l'Impératrice. Cette rue, dans laquelle, d'après le P. Mérestrier, on voyait *une annonciation fort antique*, a reçu bien improprement, du moins pour le moment, le

(1) En 1615, le prieur de la Platière était un Thernes de Villars, qui soutint un procès contre Antoine de la Rivée, fermier du château de *Vaulx en Velein*. (Biblioth. Coste, 2691.)

nom de rue Longue; car elle ne sera dans l'alignement de la vieille rue Longue que lorsque la maison Mièvre aura été démolie.

Au coin des rues Tête-de-Mort et de la Pêcherie, à l'angle sud-est, l'administration consulaire acheta, en 1670, quelques maisons pour les démolir, et bâtir sur leur emplacement un marché aux poissons, une *pêcherie*, que l'on ouvrit l'année suivante. Ce n'était pas la première fois que l'on installait une halle de ce genre: car déjà, en 1583, on avait établi des marchés aux poissons frais et salés à la Platière, devant l'Hôtel-Dieu, les prisons de Roanne et l'église de Saint-Georges. En 1618, une *pêcherie*, qui existait sur la place de l'Herberie, fut transférée derrière la boucherie de la Lanterne, en regard de la Saône. (*Inv. des arch. com.*). Quand la *pêcherie* fut démolie, vers 1825, beaucoup de gens eussent désiré la conservation de cet établissement, fort utile par sa spécialité.

Ce marché imposa définitivement son nom à la rue de la Pêcherie, qui jusqu'alors en avait porté divers: dans l'inventaire des titres de la Platière, elle est successivement désignée sous les noms de Villars, Ecorchebœuf, de la Veysellerie, de la Tonnellerie. Je ne crois pas que cette rue, remplacée aujourd'hui par le quai d'Orléans, fût plus large que le trottoir qui borde les maisons. On ne comprend pas comment on pouvait habiter un quartier, en hostilité permanente contre les rayons solaires et les droits de la circulation. En 1368, alors qu'elle portait le nom de la Veysellerie, plusieurs maisons y furent détruites par un violent incendie, et l'invasion du soleil fut de courte durée. (*Inventaire des titres de la Platière*). Ce

nom de la Veyssellerie provient de ce que les bateaux, ou vaisseaux, dans lesquels on déposait les poissons d'eau douce, étaient ancrés dans la Saône et le long des maisons. En 1631, les habitants firent une requête au sujet d'une voûte qui conduisait à la rivière, « à l'endroit où  
« sont les vaisseaux, dans lesquels on conserve les pois-  
« sons, » et qui ouverte de part en part était un réceptacle d'immondices « qui excitoit de mauvaises vapeurs  
« au quartier, joint que de nuit se commettent plusieurs  
« excès sous ladite voûte, au grand scandale des voi-  
« sins. » A la suite de cette pétition, la police fit fermer ce passage, au moyen d'une porte dont chaque poissonnier avait la clé. (*Inv. des arch. com.*). Ces vaisseaux existent encore et sont connus sous le nom vulgaire de *bachuts*.

Malgré les graves inconvénients que j'ai signalés, quelques anciennes maisons, telles que les n<sup>os</sup> 2, 3 et 4, indiquent par leurs dispositions qu'elles devaient être bien habitées. Les cours des n<sup>os</sup> 3 et 4 communiquent ensemble, et dans la seconde on remarque un escalier vraiment monumental, orné de balustrades en belle serrurerie. De cette seconde cour on pénètre par un étroit couloir jusque sur la place de la Platière, n<sup>o</sup> 3, à côté de l'entrée de l'ancien prieuré. Il reste encore sur le quai plusieurs petites maisons qui faisaient partie de la rue de la Pêcherie, et dont le caractère indique l'ancienneté. L'impasse située entre la rue Tête-de-Mort et celle de la Platière, se nommait le cul-de-sac Liotard, et il devait son nom à une famille propriétaire d'un immeuble y attenant. (*Alm. de 1745 et 1750*). Cette impasse, ainsi que je l'ai dit, communique dans la rue de l'Enfant-qui-

Pisse par un petit escalier à gauche, en traversant la cour de la maison n° 24 de ladite rue. Les deux petites maisons sous le n° 10, à côté de l'impasse, sont un souvenir de l'ancien état de choses, et il peut paraître singulier qu'en raison de leur belle position elles n'aient pas été reconstruites.

La rue de la Pêcherie était tellement étroite que, les jours de revue sur la place Bellecour, la cavalerie casernée à Serin se voyait obligée à un long contour pour arriver sur le champ de parade; car il lui devenait à peu près impossible de communiquer directement du quai Saint-Vincent à celui de Villeroy. Plus tard, quand l'île de maisons de la place d'Albon fut détruite, vers 1823, les escadrons passaient, difficilement — il est vrai, — par les rues Lanterne et de l'Enfant-qui-Pisse, aboutissaient sur la place de l'Herberie, et de là gagnaient les quais de la Saône, dont l'entrée avait été facilitée par la suppression des deux ruelles de l'Orangerie et des Orfèvres. On ne se douterait pas aujourd'hui que, sur cette petite place d'Albon, il existât sept maisons circonscrites par les rues susdites, dont les rez-de chaussée étaient en grande partie habités par des orfèvres. (Hodieu. *Nomencl. lyonn.*). Tous les aboutissants au quai de Villeroy présentaient une telle étroitesse, que l'on comprend à peine comment pouvait avoir lieu la circulation. Je me souviens que, revenant de Paris en 1814, la diligence passa sur le pont du Change, et pour arriver à la place des Terreaux, où était le bureau, elle prit la rue Dubois, remonta dans la rue Grenette, gagna le quai du Rhône et atteignit les Terreaux par la rue Lafont.

L'ingénieur Deville (1), déjà en 1757, produisit un projet de démolition des maisons qui bordaient la Saône, dans la rue de la Pêcherie ; mais ce fut seulement vers 1823, sous les administrations préfectorale et consulaire de MM. de Tournon et Rambaud, que cette grande amélioration fut effectuée. (Cochard. *Guide du voyageur*. — Hodieu. *Nomencl. lyonn.*). Un grand nombre d'ateliers de teinturiers occupaient les rez-de-chaussée des maisons, du côté de la rivière, dont la proximité favorisait l'écoulement des liquides provenant de cette industrie. Dans les *Promenades à Lyon*, 1810, l'auteur s'exprime ainsi : « La rue de la Pêcherie est au-dessous de tout ce qu'on « pourrait en dire. » Le nouveau quai rejeta dédaigneusement l'ancien nom de *Pêcherie* et il prit celui de *Duc-de-Bordeaux* ; puis vint la révolution de 1830 qui, à son tour, imposa celui d'*Orléans*. Il me semble que dans la dénomination des rues, places et quais, on ferait beaucoup mieux de conserver des titres rappelant un souvenir, plutôt que de faire intervenir la politique, si sujette au changement.

La rue de la Pêcherie s'étendait jusqu'à la place de la Feuillée, et, un peu avant d'arriver à cette place, elle communiquait avec la rue Lanterne par la rue du Besard, remplacée aujourd'hui par la rue Constantine. On rencontre, à la suite de l'allée de la maison numéro 2 sur le quai, un étroit couloir très-antique, car il est figuré sur le plan en relief du xvi<sup>e</sup> siècle. En tournant à gauche, on pénètre dans une cour, qui a dû appartenir

(1) Deville, ingénieur du roi. Il construisit le quai de Retz, commencé pendant la prévôté des marchands de M. Perrichon, et terminée en 1745 pendant celle de M. le président de Fleurieu. (Alm. de 1750.)

à une maison de la rue du Bessard, et de là on parvient dans la rue Constantine, au numéro 6, de même qu'on aboutissait autrefois dans la rue dont je vais faire la description.

L'emplacement occupé par la rue du Bessard avait servi de dégorgeoir au canal qui reliait le Rhône à la Saône. Comme les eaux du fleuve sont plus élevées que celles de la rivière, leur écoulement avait lieu sur une pente sensible, qui fit appeler cette partie du canal *Baissard*, et par corruption *Bessard*. La rue Lafont, primitivement des *Ecloizons* ou des *Écluses*, précédait celle du Bessard, dont la susdite étymologie, donnée par le P. Ménéstrier, paraît très-admissible; cependant l'Almanach de Lyon de 1743 nous apprend que Bessard est la corruption de Béchard, d'un homme qui bêche la terre, et qui figurait sur une enseigne. D'un autre côté on prétend qu'au xiv<sup>e</sup> siècle le mot Bessal était celui en usage. (Cochard, *Guide du Voyag.* — Alman. de 1838. — Archiv. hist. du Rhône, t. 8, p. 89.) Je laisse mes lecteurs juges de ce procès étymologique, et je passe à la description de cette rue.

Dans un plan, sur une grande échelle, publié par la *Revue du Lyonnais* de février 1841, et relatif à la démolition de la boucherie des Terreaux, la rue du Bessard forme un arc, dont la convexité est tournée vers le nord, et elle n'a que trois mètres de largeur. Dans deux points de son trajet, où la convexité est remplacée par des angles obtus, sa largeur est portée à trois mètres et demi. Ses rez-de-chaussée étaient en partie occupés par des tripiers, dont les produits répandaient une effroyable odeur, qui se concentrait par suite du manque de

courant d'air ; une autre industrie avait aussi élu domicile dans les premiers étages et même les rez-de-chaussée : *In aditu lupanarium prostabant lenæ, laborantes sicut et matronæ, et alliciebant raros nantes in hoc fœditatis gurgite*. Je me souviendrai toute ma vie que, passant aussi promptement que possible dans ce centre d'infection, en me bouchant le nez, une de ces *lenæ*, tricotant innocemment son bas sur la porte de sa boutique, *fornicis*, m'apostropha en me traitant de *petit délicat*. Peu de gens avaient le courage de se hasarder dans cette affreuse voie de communication, et par conséquent je ne crois pas qu'on en ait gardé le souvenir. Si M. Louis Veuillot eût été témoin oculaire, auriculaire et *nasiculaire*, des faits et gestes des habitants de cette rue, il eût pu certainement, et bien justement, publier un chapitre sur les *odeurs*, matérielles et morales, de la rue du Bessard. L'on n'est plus exposé à rencontrer dans le centre de la ville des spectacles de ce genre ; cependant il ne faut pas croire que le progrès en ait fait entièrement disparaître les acteurs. La *plebeia Venus quæ gemino vincitur asse* (Mart., II. 53.), peuple encore certains quartiers du troisième arrondissement et de Perrache, et, le grand jour éclairant parfaitement ces milieux, l'œil risque d'être témoin de scènes bien scandaleuses, mais qui le sont pourtant moins, au point de vue moral, que le luxe affiché sur la promenade de Bellecour, *ab augustis meretricibus*. Cette rue du Bessard, en 1828, était assez peuplée ; car elle contenait 30 maisons, 176 ménages, 565 individus, et 22 métiers d'étoffes de soie. (Arch. hist. du Rhône, t. 8, p. 89.)

La rue Lanterne, qui servait au levant d'aboutissant à

la rue du Bessard, avait pris son nom, d'après Cochard, d'un bas-relief représentant un lion tenant une lanterne sous sa griffe, placé à l'angle d'une maison. Je crois ce nom plus ancien que l'enseigne, dont l'existence est due à la dénomination antérieure de cette rue. Une porte de ville lui donnait issue, et probablement une lanterne distribuait un peu de clarté aux passants qui entraient dans la ville ou en sortaient : de là naturellement le nom de porte de la Lanterne, et par la suite rue de la Lanterne. Il est souvent question, dans l'histoire de Lyon, des murs, des fossés et de la porte de ce nom, qui cessèrent de jouer un rôle lorsque les fortifications de la ville furent transportées au sommet de la colline de Saint-Sébastien — la Croix-Rousse — dans le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

La rue Lanterne est donc un souvenir de l'ancien Lyon, qui regarda comme un progrès l'éclairage apposé à l'entrée de la ville. A cette époque, on était encore bien loin de la clarté du gaz, et une simple lanterne mérita les honneurs de la renommée. Lorsqu'en 1744 on fit des réjouissances, pour le retour de Louis XV à la santé, la principale illumination que l'on remarqua dans cette rue, fut une lanterne, dont le milieu figurait le soleil dissipant les nuages. L'astre du jour était logé d'une façon si étrange que depuis lors on disait proverbialement, pour désigner un homme qui a été témoin de choses extraordinaires, *qu'il a vu le soleil dans une lanterne*. J'emprunte à Cochard l'explication de ce proverbe, et je lui en laisse la responsabilité.

La rue Lanterne, avant la transformation du quartier, par suite de la suppression de la boucherie des Terreaux,

s'ouvrait sur la place de ce nom, et à son point de départ elle n'avait que cinq mètres de largeur, ainsi qu'on peut le voir sur le plan dont j'ai déjà parlé. Tout son côté occidental reconstruit en a permis l'élargissement. Parmi les maisons disparues, on peut citer celle qui contenait l'hôtel de l'Écu-de-France, dont l'intérieur de cour très-curieux me semblait indiquer, autant que je peux me le rappeler, la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. L'escalier était renfermé dans une tourelle, et la cour entourée d'une galerie à balustres de bois. L'espace non construit de la rue Constantine, en face de la rue d'Oran, d'après ce qui m'a été affirmé, était une des dépendances du susdit hôtel. L'inventaire des titres de la Platière, à la date du 6 novembre 1363, étend les limites du jardin du prieuré *jusque derrière la maison du Fort de Brissac, situé dans la rue de la Lanterne*, et l'acte de vente du troisième lot de la Platière les fait arriver au nord, *jusque sur les derrières de la maison, dite de l'Ecu de France*. D'après ces deux documents, on pourrait conjecturer que l'Écu de France s'est antérieurement appelé le *Fort de Brissac*. Je ne saurais expliquer cette dénomination ; mais il existait, avant la régénération du quartier, au fond d'une cour, un cabaret réputé pour son bon vin, et qui avait pour enseigne : *Au Fort de Brissac*. Je rappellerai que, dans la rue Tête-de-Mort, les Villars ont eu leur logement, et je conclurai de ce rapprochement que le quartier avait été habité par des familles distinguées. Une preuve à l'appui serait le fait de l'arrivée de Louis XIII à Lyon, en 1630, où il fut bientôt suivi par Anne d'Autriche et Marie de Médicis. Il paraît qu'à cette occasion le pannoage du quartier de la Lanterne se distingua ; car l'an-

née suivante, son capitaine, Jean-Jacques Pincetti, gentilhomme de la chambre du roi, reçut un certificat constatant qu'il avait bien mérité de Sa Majesté, lors de son entrée à Lyon, où son pennonage avait figuré avec éclat, et pour lequel il avait prodigué la dépense, « tant  
« en riches habitz, armes, que autrement, dont la mé-  
« moire doict estre conservée à son honneur et louange  
« de sa postérité. » (Invent. des Arch. comm. 1630.)  
Dans le *Lyon vu de Fourvières*, H. Leymarie, décrivant les chevauchées du moyen-âge, nous fait passer en revue le gentilhomme de la rue du Bois, le duc de la Coste de Saint-Sébastien, le comte du Puits-Pelu, l'amiral du Griffon, le grand bachat de la rue Mercière, la *princesse de la Lanterne*, etc. Mais ensuite il se trompe quand il fait intervenir le prieur de la Platière et l'abbesse de Saint-Pierre, ouvrant le bal sur la place du Plâtre. Cette réjouissance avait été instituée en mémoire de la réunion des Grecs et des Latins, à la suite du Concile de 1274. Jean Legris, curé de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin, en avait été l'ordonnateur, et ses successeurs continuaient de parader à cette singulière fête, qui fut plus tard remplacée par des illuminations et un feu d'artifice ; mais la crainte des accidents en amena la suppression en 1730. (Cochard, *Descript. de Lyon.*)

Dans la partie occidentale de cette rue, entièrement reconstruite, existait une maison dont la porte d'allée était surmontée de l'inscription suivante : *Nobilis et religiosus dominus Humbertus Ludovicus du Puget, prior, omnium quæ ad utilitatem et augmentum prioratus assurgunt studiosus, has domus, anno M.DCXXXIII, suis sumptibus ædificandus curavit. Noble et religieux seigneur,*

*Humbert-Louis du Puget, prieur, attentif au bien et à l'augmentation des revenus de ce prieuré, a construit à ses frais ces maisons, l'an 1633.* Ces mots *has domus* indiquent deux maisons au moins qui devaient être voisines l'une de l'autre. La construction aux frais du prieur demande une explication ; car il n'aurait dû être que le simple administrateur des revenus de la communauté. Mais il faut se rappeler que, d'après le dire des chanoines dans leur mémoire au sujet de la préséance réclamée par eux, la commande avait fait irruption dans l'établissement de la Platière. Or, les prieurs, investis de ce privilège, avaient le droit de disposer à leur gré des rentes du chapitre. Il serait donc à présumer que Humbert-Louis du Puget, étant prieur commandataire, ait voulu donner un gage de sa bonne gestion et de son honnêteté, en faisant bâtir les susdites maisons, dont la propriété, acquise à la paroisse de la Platière, devait constituer dans l'avenir un revenu avantageux. Au reste, nous avons vu déjà qu'en 1664 le prieur de cette époque fit aussi élever à ses dépens le portail du prieuré. Il est vrai de dire que cette mesquine construction ne dut pas coûter une somme considérable. M. Martin-Daussigny, auquel je dois la connaissance de cette inscription, m'a aussi remis un croquis de la porte de la maison, dont le style rappelle parfaitement le xvii<sup>e</sup> siècle.

Le P. Ménestrier parle d'une maison à l'enseigne du *Signe de la Croix*, et ornée d'une statue de la Vierge, à la date de 1540. Cette maison, entièrement reconstruite et remplacée par le n<sup>o</sup> 14, avait pris sa dénomination d'une enseigne qui représentait un cygne tenant dans son bec une croix. Quant à la Vierge, on s'était trouvé

dans l'obligation de l'enlever bien avant la reconstruction, car elle était dans un état de vétusté qui menaçait les passants. A la suite, du côté du nord, existait la maison connue sous le nom de *La coquille*, et qui, d'après les renseignements du propriétaire du n° 14, aurait cédé son emplacement au monument de forme gothique dont je vais parler. La coquille est un monument fréquemment employé par les architectes de la renaissance, et son existence sur ladite maison indique le xvi<sup>e</sup> siècle.

La chapelle évangélique, de style ogival simple et dégagé des excès de la fioriture, donne à la rue Lanterne, légèrement sinueuse, un certain cachet qui rompt avec l'uniformité des longues artères modernes. Je reprocherai cependant à cet édifice les boutiques placées aux deux extrémités de la façade, et qui se sont mises à la mode avec leurs devantures de bois. Au reste, le palais Saint-Pierre a subi les mêmes exigences ; car la mode est un tyran qui ne respecte rien, et peut-être bientôt verrons-nous construire des églises, dont les sous-bassements en menuiserie feront l'admiration des bourgeois, amis du progrès.

Cette chapelle, construite d'après les dessins de M. Bailly, architecte, et sous la direction de M. Clément Poy, a été commencée en 1854 et achevée en 1859. Elle est bâtie sur l'emplacement de deux maisons qui avoisinaient l'ancien hôtel de l'*Écu de France*, et sert à la réunion des membres d'une fraction dissidente de l'Eglise protestante officielle. Le culte évangélique est un retour aux principes primitifs de la Réforme. Dans le synode tenu à Paris, en 1559, et aux opinions duquel nos évangélistes se conforment, on vota une série d'articles bien

éloignés des idées de M. Renan (1). On y reconnaît la nécessité d'une foi commune, et c'est à l'occasion de cette obligation — du moins je le crois — que dans ces dernières années nous avons vu surgir de si grandes divisions parmi les membres de l'Eglise protestante parisienne. Quand on songe à la multitude de religions qui divisent les hommes, aux diverses interprétations des textes qui divisent les religions, aux dissentiments qui divisent entre elles ces fractions, on ne peut s'empêcher de reporter sa pensée vers les bienfaits de la tolérance mutuelle, qui devrait remplacer la haine, et surtout entre chrétiens procéder par la charité.

La partie orientale de la rue Lanterne a dû être reconstruite et élargie dans le xvii<sup>e</sup> et le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. On laissa subsister seulement, à l'angle de la rue Luizerne, la maison dont les persiennes sont toujours fermées, et qui est en avancement sur les autres façades. Je recommanderai l'intérieur de cour du n<sup>o</sup> 11, où l'on trouve un escalier circulaire de jolie forme et orné de belles balustrades en fer. L'autre partie de ce côté de la rue, jusqu'à celle de la Platière est d'une construction plus récente et ne présente rien d'intéressant. La rue Lanterne vit reconstruire un grand nombre de ses maisons au xvii<sup>e</sup> siècle, et ce fut à cette époque, en 1635, ainsi que je l'ai dit plus haut, que le prieur de la Platière, engagé probablement par le haut prix du terrain, aliéna un emplacement qui masqua l'abside de l'église.

(1) On peut consulter à ce sujet : *l'Eglise de Lyon depuis l'évêque Pothin jusqu'au réformateur Viret*, 152 à 1563, par Clément de la Faye, pasteur. 1859.

La rue Luizerne, qui débouche dans la rue Lanterne, lui ouvre une communication avec la rue Saint-Pierre. Elle s'était primitivement appelée *des Coquilles*, et je ne saurais donner l'étymologie d'aucun de ces deux noms. C'est dans une de ses maisons qu'est né, en 1735, le major-général Martin, qui laissa à notre ville une somme considérable destinée à la fondation de l'importante Ecole de la Martinière. (Cochard, Guide du voyag. — Alm. de 1838. Rues de Lyon.) Une maison d'arrêt, établie dans cette rue, a remplacé, depuis quelques années, la *cave* de l'Hôtel-de-Ville. C'est là qu'un magistrat, préposé à cet office, interroge les malfaiteurs, les vagabonds, les ivrognes, les *pellices diobalares* — *sic dicuntur quæ duobus obolis ducuntur* (P. Festus), — que l'on ramasse la nuit et le jour sur le pavé de notre grande ville. C'est encore de là que partent certains omnibus, entourés toujours d'une foule de curieux, et qui font le voyage de l'Antiquaille, dans un but prophylactique (1). Cet établissement de sûreté publique a été construit sur l'emplacement qui, avant 89, servait de cimetière à la paroisse de Saint-Pierre. L'intérieur de cour du n° 9 mérite une visite : son architecture pittoresque est un passage du xvi<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle, le spécimen d'un style que l'on rencontre fort souvent dans notre vieux Lyon.

J'arrive maintenant sur la place de la Platière qui est le terme de ma promenade. La maison située à l'angle de la rue de l'Enfant-qui-Pisse était celle des de Jus-sieu, ou Dejussieu, — car je trouve ces deux orthograp-  
phes — et son style semble indiquer le commencement

(1) Je recommande le livre intéressant du docteur Garin sur cette espèce de prophylaxie : *De la police sanitaire à Lyon*. 1866.

du xviii<sup>e</sup> siècle ; mais de notre temps elle a dû subir un exhaussement ; au-dessus de la porte d'allée existe une espèce d'écusson armorié, dont il m'a été impossible de trouver l'interprétation. Les de Jussieu appartenaient à une famille d'apothicaires, fort considérée à Lyon, et qui a fourni plusieurs savants naturalistes. En 1750, un certificat de bourgeoisie fut délivré à Pierre de Jussieu, *résidant au Plâtre* (Invent. des Arch. comm.). Il se pourrait que ce mot *Plâtre* fût synonyme de la Platière ; mais dans tous les cas il indique un voisinage. Au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, cette famille était déjà établie sur la paroisse de la Platière, car le registre de l'état civil nous apprend que Joseph, fils de Laurent de Jussieu, apothicaire, et de Lucie Cousin, y fut baptisé le 4 septembre 1704. Cette famille avait rapidement prospéré ; car, à la fin de 1714, Laurent de Jussieu fit l'acquisition du clos de Madagascar, dont la maison existe encore dans le quartier de Serin, à l'angle de la montée de la Muette, qui conduit au cours des Chartreux. L'Almanach de 1750 donne à un de Jussieu, demeurant place de la Platière, le titre de *député de la ville pour le fait de santé*. Je pense que ce titre serait l'équivalent de ce que nous appellerions aujourd'hui : *membre de la commission de salubrité publique*. Une des dernières illustrations de cette famille a disparu dans la personne de M. Alexis de Jussieu, né en 1802, ancien préfet, membre de la Société littéraire de Lyon, et auteur d'un poème intitulé : *Un dernier chant au Paradis perdu de Milton*, œuvre remplie de poésie et de distinction.

La maison n<sup>o</sup> 8, à laquelle on a d'abord enlevé en partie son caractère du xvii<sup>e</sup> siècle, en l'ornant de petits

balcons, méritait un regard de la part des amateurs de la bonne architecture. Son charmant rez-de-chaussée avait eu l'honneur d'être reproduit dans l'ouvrage de M. P. Martin : *Recherches sur les vieilles maisons de Lyon* ; mais depuis peu les vandales ont brisé à coups de marteau toutes ses moulures ; ils ont remplacé cette belle ordonnance architecturale par de vulgaires et absurdes devantures en bois, et la porte d'entrée, en pierre de taille, a été peinte couleur d'acajou !!

La maison qui avançait sur celle que je viens de signaler et qui a été récemment démolie, pourrait bien avoir appartenu à Jean Grollier, le bibliophile, et à sa mère, veuve d'Estienne Grollier, qui constituèrent, en 1542, au profit de l'Aumône générale, une rente de cinq livres tournois, hypothéquée sur une maison « sise devant le « portail de la Platière. » (R. de Cazenove. Recherches sur Jean Grollier.) Ce portail devait être celui du prieuré ; car l'entrée de l'église se trouvait en face du débouché qui conduisait à la rue de la Pêcherie. Quant à la maison en question, je dois dire que son style rappelait plutôt la seconde que la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

L'élargissement de la place de la Platière, du côté de la Saône, n'était pas très-nécessaire, à cause du peu d'activité de la circulation. Tant qu'on n'aura pas reconstruit la maison qui fait l'angle du quai au midi, et dont le mur sans croisées est complètement dénudé, l'aspect de ce quartier aura plutôt perdu que gagné.

En face, à l'angle du quai d'Orléans, on remarque un bâtiment qui a le cachet de beaucoup d'anciennes constructions lyonnaises, surmontées d'une vaste tour carrée, qui contient de petits logements d'ouvriers. A

côté, le n° 3 qui joint la cour du prieuré communique avec les deux maisons 4 et 3 du quai d'Orléans, dont j'ai déjà parlé et qui sont connues sous le nom de *Maisons Piégay*. Les curieux qui pénètrent dans tous ces intérieurs ne perdent pas leur temps, et ils en rapportent toujours quelques observations artistiques et archéologiques.

D'après le plan de Lyon du xvi<sup>e</sup> siècle, un cimetière était établi sur la place de la Platière, et un mur le séparait de la voie publique en ne laissant qu'une étroite ruelle. Je n'ai retrouvé aucune trace de ce mur sur les plans postérieurs, et je ne saurais dire à quelle époque a eu lieu la suppression de ce cimetière ; mais ses traces ont été constatées par les travaux de canalisation, exécutés en octobre 1865, et l'on a découvert dans ces fouilles une grande quantité d'ossements.

Cette notice sur la paroisse de Notre-Dame de la Platière paraîtra peut-être un peu longue ; mais dans ce genre d'études, il arrive qu'un fait dont l'importance ne semble pas très-grande, devient parfois un révélateur, et élucide un point d'histoire qui sans cela resterait noyé dans l'obscurité.

Paul SAINT-OLIVE.